

Appel public à candidatures pour la désignation des personnalités extérieures au Conseil d'administration de l'Université Paris XIII dénommée Université Sorbonne Paris Nord

Dans le cadre du renouvellement complet de son conseil d'administration, l'Université Sorbonne Paris Nord procède à la désignation de cinq personnalités extérieures.

En application des dispositions de l'article L. 712-3 du Code de l'éducation et de l'article 18 des statuts de l'université, cet appel public à candidatures vise à pourvoir 5 sièges au titre des personnalités extérieures de nationalité française ou étrangère au conseil d'administration.

L'Université recherche :

- une personne assurant des fonctions de direction générale au sein d'une entreprise du département de la Seine-Saint-Denis ou des départements limitrophes ;
- un(e) représentant(e) des organisations représentatives des salariés du département de la Seine-Saint-Denis ou des départements limitrophes ;
- un(e) représentant(e) d'une entreprise employant moins de cinq cents salariés du département de la Seine-Saint-Denis ou des départements limitrophes ;
- un(e) représentant(e) d'un établissement d'enseignement secondaire du département de la Seine-Saint-Denis ou des départements limitrophes ;
- une personnalité qualifiée désignée à titre personnel.

Parmi ces personnalités, au moins une a la qualité d'ancien diplômé de l'Université Sorbonne Paris Nord.

Ces personnalités seront désignées par les 28 membres élus du conseil d'administration : personnels et usagers de l'université et les 3 personnalités extérieures précédemment désignées par les collectivités territoriales ou leurs groupements et les organismes de recherche.

Les personnalités extérieures appelées à être désignées siégeront, à titre bénévole, au sein du Conseil d'administration de l'établissement jusqu'à son renouvellement à l'automne 2028. Ils disposeront d'une voix délibérative. A titre indicatif, le Conseil d'administration se réunit sous une fréquence mensuelle.

Les déclarations de candidature peuvent être adressées, au choix :

- par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse postale suivante :
Université Sorbonne Paris Nord
Direction des affaires juridiques (DAJ)
99 avenue Jean Baptiste Clément
93430 VILLETANEUSE
- sous format numérique avec accusé de réception à l'adresse suivante :
elections@univ-paris13.fr

Les déclarations de candidature dûment remplies et accompagnées des pièces justificatives (la copie d'une pièce d'identité, un CV et une lettre d'intention) devront être adressées au plus tard le jeudi 31 octobre 2024, le cachet de la poste faisant foi.